

A Monsieur David da Câmara Gomes, Echevin de la mobilité et des voiries,
Au Collège communal

Concerne : Densité du trafic dans la Chaussée de La Croix

Cher Monsieur l'Echevin, chers membres du Collège,

Nous vous prions de trouver ci-joint une pétition destinée à vous redire combien les riverains déplorent le trafic intense que subit le quartier où ils ont élu domicile. Nous en sommes les initiateurs (-trices).

Nous ne doutons pas que les problèmes de mobilité vous tiennent à coeur et que vous ayez déjà envisagé plusieurs hypothèses et solutions pour les alléger, mais force est de constater que la densité du trafic dans notre chaussée n'a cessé d'augmenter. A terme, elle la transformera perpétuellement en véritable goulot d'étranglement et ruinera définitivement notre vie de quartier.

Le 1er juin 2015 déjà, vous nous aviez conviés à une réunion pour débattre ensemble de la problématique de notre chaussée. Nous y avons insisté sur le type d'habitat qui s'y développait (et nous inquiétait par le cloisonnement qu'il générerait), et avons déjà pointé le trafic à outrance dont était victime notre rue. En témoigne l'extrait ci-dessous du rapport (daté du 7 juin) que nous vous avons transmis dans la foulée de notre entrevue.

« Vous avez pris connaissance de notre émoi face au trafic intense qui défile dans notre Chaussée et avez pris note de notre proposition à tout le moins de suggérer une déviation claire du trafic provenant de l'Avenue de Lauzelle vers la RN238 avant le rond-point de l'Avenue des Justes et de la Rue de l'Epine, vous nous promettez un comptage à court terme du nombre de véhicules dans notre Chaussée (trafic montant et descendant) et une consultation auprès de la police pour définir le caractère accidentogène ou non de notre rue, vous avez entendu notre souhait que vous informiez notre quartier sur les incidences que l'urbanisation aura sur la qualité de vie à l'échelon local et nous avons pris note de votre intention de ne pas éluder cette information à l'avenir pour préserver le caractère de démocratie participative de notre commune ».

A ce jour, ni le comptage des véhicules, ni la réflexion sur une possible déviation du trafic, ni l'information sur les multiples projets immobiliers et leur incidence majeure sur le trafic ne semblent avoir pris forme.

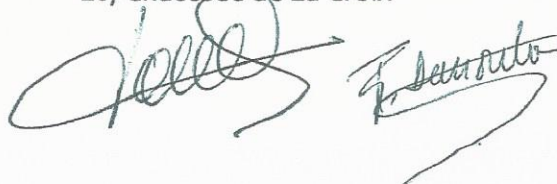
Il nous a donc semblé urgent de vous rappeler à quel point nous sommes inquiets pour notre quartier. Nous vous suggérons donc quelques pistes de réflexion dont il vous appartient d'estimer la pertinence. Si la participation citoyenne reste au centre de vos préoccupations, nous ne doutons pas que notre démarche retiendra votre attention.

Nous vous prions de recevoir, cher Monsieur l'Echevin, chers membres du Collège, l'expression de nos sentiments distingués.

Nadine **RENIERS** et Philippe **KELLEN**
9, Chaussée de La Croix



Roland **CORNIL** et Françoise **DEMOULIN**
20, Chaussée de La Croix



Pétition en vue de réduire la circulation dans la Chaussée de la Croix, à signer chez le libraire « Le petit bouquinier », en bas de la chaussée.

Chers voisins,

Riverains directs ou non, vous connaissez la circulation automobile intensive dans la Chaussée de la Croix, et, par voie de conséquence, dans le centre d'Ottignies.

Ces dernières années, en effet, le trafic automobile dans la chaussée ne cesse d'augmenter, pour former régulièrement, à certaines heures, de véritables embouteillages, principalement dans le sens du centre d'Ottignies. Les raisons sont probablement multiples : ballet des parents d'élèves du collège du Christ Roi venant déposer leurs enfants au plus près, succès croissant de la gare, construction intensive de nouveaux logements dans les quartiers situés sous le Bauloy et ailleurs, et le fait que la chaussée reste un axe de liaison entre Ottignies et Louvain la Neuve.

Les autorités communales en sont parfaitement informées et restent, malgré nos différentes demandes, sans grande réaction jusqu'à présent.

Nous souhaiterions, à l'approche des élections communales, soumettre quelques propositions citoyennes, en vue de réduire la circulation dans la Chaussée de la Croix et, donc, dans le centre d'Ottignies.

A. Mesure préalable : opération de comptage du trafic automobile dans la Chaussée de la Croix, dans et hors heures de pointe

Cette mesure, déjà demandée aux autorités communales depuis 2015 à plusieurs reprises, permettra d'éclairer les autorités sur la réalité des problèmes.

B. En ce qui concerne le trafic de voitures dû au collège du Christ Roi : concertation des autorités communales avec la direction du collège

Il semble que les endroits prévus pour que les parents, rejoignant Ottignies en voiture, déposent leurs enfants, ne soient pas suffisants ou pas assez attractifs. La rue du Bauloy est déjà saturée de voitures le matin et en fin d'après-midi, et de nombreux parents préfèrent clairement déposer leurs enfants dans le centre d'Ottignies.

Il est indispensable que les autorités communales revoient avec les responsables du collège, les mesures prises en leur temps, et adoptent des mesures préventives afin de veiller au respect de ces mesures par les parents des élèves. Nous pensons en particulier à une présence de la police communale, de manière régulière.

C. En ce qui concerne le trafic de voitures pour toutes les autres raisons

1. Limitation de l'accès à la Chaussée de la Croix, dans le sens du centre, à la circulation locale, aux heures de pointe.

2. Limitation de vitesse à 30 km/heure sur toute la Chaussée de la Croix, et non uniquement à la hauteur de l'école de la Croix.

3. Interdiction de la circulation des poids lourds de plus de 3 tonnes dans la Chaussée de la Croix (sauf bus et circulation locale).

TsVP →

A l'heure actuelle, la situation n'est pas claire : un panneau d'interdiction est placé au niveau du rond-point du Bauloy mais pas à l'entrée de la Chaussée, sur le rond-point de l'école de la Croix...

4. Orientation claire des automobilistes souhaitant rejoindre le centre d'Ottignies ou la gare, vers la N238.

Quelques panneaux aux entrées de la N238, à installer sur le pont enjambant celle-ci, à la fin du Bd de Lauzelle, permettraient de soulager la Chaussée de la Croix du trafic occasionnel.

Chers voisins, nous faisons donc appel à vous pour signer la pétition que nous déposons à la librairie « Le petit bouquineur », au n° 2 de la rue des Fusillés, en bas de la Chaussée de la Croix. La pétition y restera ouverte jusqu'au 15 septembre 2018.

Cette pétition sera ensuite adressée au Collège des Bourgmestre et échevins.

Nous vous remercions d'avance de votre participation !

Vos voisins des n° 9 et 20 de la Chaussée de la Croix.

Création d'un comité de quartier

Afin de pouvoir discuter avec les autorités communales de cette problématique et d'autres questions relatives à la Chaussée de la Croix (convivialité du quartier, transformation de maisons unifamiliales en kots d'étudiants...), nous faisons **appel à des candidats** pour la création d'un comité de quartier.

Si vous êtes intéressé(e), ou si vous avez la moindre question concernant la pétition, vous pouvez adresser un mail à l'adresse suivante : chausseedelacroix@lamissive.be .